



PRÉFÈTE D'EURE ET LOIR

**ARRETÉ**

**Modifiant l'arrêté préfectoral du 26 mars 2018 Fixant la composition de la Commission Départementale de l'Emploi, de l'Insertion ainsi que la composition de ses formations spécialisées**

La Préfète du département d'Eure et Loir,

Officier de la légion d'honneur

Chevalier de l'ordre national du mérite

**Vu** l'ordonnance N° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ratifiée le 9 décembre 2004 ;

**Vu** l'ordonnance N° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives aux simplifications des commissions administratives ratifiée le 26 juillet 2007 ;

**Vu** le décret N° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

**Vu** le décret N° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

**Vu** le décret n° 2016-531 du 27 avril 2016 relatif à l'insertion par l'activité économique en milieu pénitentiaire ;

**Vu** les articles R 5112-11 à R 5112-18 du code du travail, relatifs à la composition de la Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion (CoDEI), du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE), de la Commission Départementale de l'Emploi (CoDE) ;

**Vu** l'arrêté du 26 mars 2018 fixant la composition de la Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion ainsi que la composition de ses formations spécialisées ;

**Vu** le courriel adressé à la DIRECCTE le 29 avril 2019 par le Délégué Régional du COORACE Ile de France signalant la perte de qualité de l'un de ses représentants ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

Le « III - La formation compétente en matière d'insertion par l'activité économique » de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 mars 2018 susvisé est amendé ainsi qu'il suit, afin de tenir compte d'un changement de suppléant pour le COORACE :

### 5 - LES REPRESENTANTS DU SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

#### - COORACE

Titulaire

Madame Carine LELOUREC

Suppléant

Madame Latifa BELHOUARI

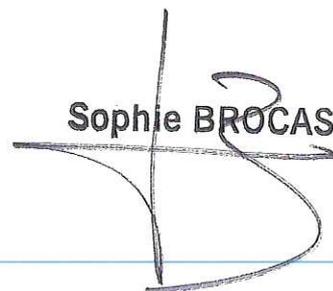
Le reste de l'article est inchangé.

### ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la DIRECCTE Centre Val de Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Chartres, le 13 JUIN 2019

La préfète

  
Sophie BROCAS